



VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE
Conseil municipal du 26 septembre 2022 – délibération n° 2022-01
Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le 30/09/2022
ID : 060-216004101-20220926-DEL_260922_N01-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations séance du lundi 26 septembre 2022

Le lundi 26 septembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

ETAIENT PRESENTS : Jean-Pierre Bosino – Pascal D'Inca – Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Sabah Rezzoug - Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Rémy Ruffault – Brigitte Lobgeois - Pascale Pauffert – Frédéric Denain - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim (à partir du point n°4) - Awa Touré (à partir du point n°3) - Smaël Addala – Lucie Saubaux (à partir du point n° 10) - Abdelkrim Kordjani – Marie Christine Salmona – Manuel Varela - Stéphane Godard.

ETAIENT REPRESENTES : Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Recep Kocak représenté par Azide Razack - Amadou Diallo représenté par Smaël Addala – Valérie Levert représentée par Jean-Pierre Bosino – Zoulika Oualaouch représentée par Abdelkrim Kordjani.

EXCUSES : Marc Chambon – Loïc Basset - Seyran Satuk – Ali Hamdani

SECRETAIRE DE SEANCE : Smaël Addala

01 – CONSEIL MUNICIPAL - Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code électoral et notamment l'article L.270,

Vu l'installation du conseil municipal en date du 23 mai 2020,

Vu le courrier de Madame Isabelle Blanchard, conseillère municipale de la liste « Unis pour le changement en 2020 » en date du 16 août 2022 et réceptionné en mairie le 23 août portant démission de son mandat de conseillère municipale,

Vu le courrier de Monsieur le Maire en date du 24 août 2022 informant Madame la Préfète de l'Oise de la démission de Madame Isabelle Blanchard,

**VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE**

Conseil municipal du 26 septembre 2022 – délibération n° 2022-01
Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission

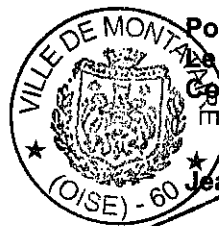
Considérant qu'aux termes de l'article L.270 du Code électoral, le remplacement du conseiller municipal est assuré par « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu »

Considérant qu'en conséquence que Monsieur Manuel Varela, candidat suivant de la même liste « Unis pour le changement en 2020 » est désigné pour remplacer Madame Isabelle Blanchard au conseil municipal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Prend acte de l'installation de Monsieur Manuel Varela comme conseiller municipal.

Le tableau du conseil municipal sera actualisé en conséquence.



Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Conseiller départemental,

Jean Pierre Bosino